

Eurotarif : les bons et les mauvais opérateurs

La Commission européenne avait fixé la date limite du 30 juillet aux opérateurs pour qu'ils informent leurs abonnés, mais selon [un site comparatif](#) mis en place par Bruxelles, 74 opérateurs seulement sur 95 ont envoyé une lettre d'information à leurs clients.

En Grande-Bretagne, **O2**, **T-Mobile**, et **Virgin Mobile** n'ont pas divulgué d'informations, tout comme **Tele2** aux Pays-Bas, en Suède, en Lituanie, et en Lettonie.

One en Autriche se fait lui aussi épingleur ainsi que **O2 en Allemagne**, **Wind** en Italie, **Elisa** et **Finnet en Finlande**.

En France, un bilan du gendarme des Telecoms, l'Arcep, nous révèle que **Bouygues Télécom** est le seul opérateur français à avoir anticipé sur la mise en place de l'Eurotarif.

D'après le quotidien *La Tribune*, l'opérateur a prévu d'effectuer des remboursements a posteriori pour les abonnés qui en font la demande.

De son côté, **Orange** ne va appliquer ce tarif européen pour les appels reçus à partir du 1er septembre et pour les appels émis à partir du 1er octobre.

D'après le site de la Commission européenne, déjà 50% des Européens bénéficient de l'Eurotarif et les opérateurs français sont plutôt parmi les bons élèves.

Les plafonds d'itinérance internationale constatés sont de 49 centimes d'euro la minute pour les communications passées depuis l'étranger et de 24 centimes pour celles reçues à l'étranger.